

LETTRE RECTIFICATIVE n°1

AU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA VILLE DE PARIS

2025 DFA 68

La présente lettre rectificative tire les conséquences financières des avis de l'exécutif exprimés en séance.

SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (2025 DFA 68 2^e)

En dépenses :

- ✓ Pour le financement des classes découvertes
Chapitre 932, rubrique 284, nature 6042.....+ 100 000 €
- ✓ Pour la revalorisation de la rémunération des intervenants culturels de Paris Musées
Chapitre 933, rubrique 314, nature 657363+ 90 000 €
- ✓ Pour le financement du dispositif Paris Jeunes Vacances
Chapitre 933, rubrique 338, nature 611.....+ 50 000 €
- ✓ Pour le financement de l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes et le financement du Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
Chapitre 933, rubrique 341, nature 65748.....+ 100 000 €
- ✓ Pour le financement de l'association Couleurs Brazil
Chapitre 933 rubrique 348, nature 65748+ 30 000 €
- ✓ Pour le financement d'équipes de liaison intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soins (ELIAHS)
Chapitre 934, rubrique 412 nature 65748+ 60 000 €
- ✓ Pour le financement du programme EVAR dans les établissements scolaires du 1^{er} degré
Chapitre 934, rubrique 412, nature 65748+ 250 000 €

- ✓ Pour le financement du forfait Imagine R pour les jeunes vulnérables scolarisés en attente de réévaluation de leur minorité par le juge
Chapitre 934, rubrique 4213, nature 611 + 200 000 €

- ✓ Pour le financement du centre Primo Levi
Chapitre 934, rubrique 428 nature 65748..... + 40 000 €

- ✓ Pour le financement de la Maison des coursiers
Chapitre 936, rubrique 65, nature 65748 + 15 000 €

- ✓ Pour le financement d'actions de coopération décentralisée avec N'Djamena et Nouakchott
Chapitre 930, rubrique 045, nature 65748..... + 150 000 €

- ✓ Pour le financement du Hub ONU habitat
Chapitre 930, rubrique 045, nature 65748..... + 110 000 €

- ✓ Les dépenses non ventilées sont minorées
Chapitre 930, rubrique 028, nature 65888..... - 1 195 000 €

Par ailleurs, il est créé un observatoire des loyers commerciaux piloté par la DFA et la DAE.

SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT (2025 DFA 68 1^{ère})

Autorisations de programme

En dépenses :

- ✓ Pour le financement du dispositif « Finance solidaire »
Chapitre 923, rubrique 01, individualisation n° I0125002..... + 750 000 €

- ✓ Pour la création d'une AP pour l'aménagement des espaces de lecture dans les établissements scolaires du premier degré
Chapitre 902, rubrique 213, individualisation n° I2130032..... + 500 000 €

- ✓ Pour la création d'un centre Paris Anim' au 4 rue de la Mare dans le 20^e arrondissement
Chapitre 903, rubrique 338, individualisation n° I3380129 + 7 000 000 €

- ✓ Pour la mise en accessibilité des lignes de bus et des cheminements piétons

Chapitre 904, rubrique 425, individualisation n° I4250028+ 1 900 000 €
Chapitre 908, rubrique 87, individualisation n° I8700008+ 300 000 €

- ✓ Pour le financement du renouveau de la ferme de Paris

Chapitre 906, rubrique 6318, individualisation n° I6318005..... + 200 000 €

- ✓ Pour le soutien aux lieux de réemploi et réparation solidaire

Chapitre 906, rubrique 65, individualisation n° I6500012+ 1 125 000 €

- ✓ Pour le soutien aux librairies et bars LGTBQIA+ face aux attaques réactionnaires

Chapitre 906, rubrique 632, individualisation I6320110+ 100 000 €

Les montants des autorisations de programme nouvelles 2026 et du récapitulatif général des autorisations de programme sont modifiés en conséquence. Le budget d'investissement de la Ville de Paris est arrêté à 2 005 304 575,00 euros en autorisations de programme nouvelles.

Crédits de paiement

En dépenses :

- ✓ Pour le financement de subventions en soutien aux librairies et bars LGTBQIA+ face aux attaques réactionnaires

Chapitre 906, rubrique 632, nature 20421+ 100 000 €

- ✓ Les dépenses relatives aux autres moyens généraux sont minorées :

Chapitre 900, rubrique 028, nature 2031.....- 100 000 €



